Sujet : Consultation PC 02B 355 24 N0027 commune de Volpajola
De : DESIDERI Ange - DDT 2B/SUCR/ADS <ange.desideri@haute-corse.gouv.fr>
Date : 25/04/2025 à 14:14
Pour : secretaire@castagnicciacasinca.corsica, mairie.campile@wanadoo.fr, "commune.campitello" <commune.campitello@orange.fr>, communeprunellidicasacconi@gmail.com, mairiedescolca@yahoo.fr, "mairie.vignale" <mairie.vignale@hotmail.com>
Copie à : POMPONI Pascal - DDT 2B/SUCR/ADS <pascal.pomponi@haute-corse.gouv.fr>

Mesdames Messieurs les Élus,

La société Corsica Energia 4 a déposé le permis de construire cité en objet pour la construction d' une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Volpajola

A ce titre, et application des dispositions combinées des article 423-9 du code de l'urbanisme et L 122-1 V et R 122-7 du code de l'environnement, j'ai l'honneur de vous transmette pour avis la demande de permis de construire et l’étude d'impact relative à ce dossier.

Votre avis, qui est un avis simple sera réputé favorable dans un délai de deux mois à compter de la présente saisine.

Respectueusement,
--

Ange-Joseph DESIDERI
Chargé de mission ADS
Unité ADS Service Urbanisme Construction Rénovation
8 BD Benoîte Danesi
CS 60008 - 20411 BASTIA CEDEX 09
Tél : 04 20 06 70 34
www.haute-corse.gouv.fr

PRÉFET
DE LA HAUTE-
CORSE
Liberté
Égalité
Fraternité
| DDT 2B

Le message a été envoyé avec Mélanissimo. Ses pièces jointes sont accessibles (pour la durée définie à l'envoi) uniquement depuis l'interface de l'application.

Pièces jointes:
CERFA DEMANDE PC SIGNE.pdf
DOCUMENTS GRAPHIQUES PC.pdf
ETUDE IMPACT.pdf